

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Jean-André Peyssonnel : un homme des Lumières, famille et esclavage dans la Guadeloupe du XVIII<sup>e</sup> siècle

Kristen Block, Ph.D.

Number 183, May–August 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1064936ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1064936ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Block, K. (2019). Jean-André Peyssonnel : un homme des Lumières, famille et esclavage dans la Guadeloupe du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (183), 39–62. <https://doi.org/10.7202/1064936ar>

# Jean-André Peyssonnel : un homme des Lumières, famille et esclavage dans la Guadeloupe du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Kristen BLOCK, Ph.D.<sup>1</sup>  
traduction Dr. Joanna MERKEL<sup>2</sup>*

En décembre 1727, un médecin du roi né à Marseille, Jean-André Peyssonnel, contribua à mettre en route l'un des événements les plus tragiques de l'histoire de la Guadeloupe en envoyant l'année suivante 124 personnes identifiées comme lépreuses en exil forcé sur l'île quasiment déserte de La Désirade.<sup>3</sup> De nombreux historiens de cette époque connaissent bien le nom de Peyssonnel, mais en savent sûrement moins sur sa vie et sa carrière. Plusieurs indices montrent que l'autorité locale de Peyssonnel en tant que médecin a été entachée par sa participation à cette enquête sur la lèpre et que les conséquences de cette décision atteignirent même la France, contraignant ses ambitions de naturaliste et d'homme de science. Après y avoir initialement été médecin royal, Peyssonnel continua à vivre en Guadeloupe pendant 32 ans, mais il mourut avant de pouvoir se faire un nom en France, non sans avoir essayé. En effet, quelques archives sur les activités de Jean-André Peyssonnel au sein de la République des Lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle sont dispersées à travers plusieurs fonds d'archives en Europe et en Amérique.<sup>4</sup> Des ébauches de biographies ont été écrites pour différents raisons, en

---

1. Université du Tennessee à Knoxville, Faculté d'Histoire, email: kblock3@utke.edu

2. Traductrice anglais-français, éditrice et correctrice, email: merkel.joanna@gmail.com

3. Lucien René ABENON, « La Guadeloupe de 1671 à 1759. Etude politique, économique et sociale, [s. l.], [s. n.], 1984, t. II, 421-42; Robert DELANNAY, *La lutte contre la Lèpre en Guadeloupe : Résultats obtenus en Grande-Terre* (M.D. thèse : Université de Bordeaux, Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie, 1975); J-L. BONNIOL, « Documents pour servir à l'histoire de la léproserie de la Désirade, » dans ABEGNON, BÉGOT et SAINTON, eds. Construire l'histoire antillaise (Paris: CTHS, 2002).

4. La correspondance et les traités de Peyssonnel peuvent être trouvés à la British Library (Londres); The Royal Society Archives (Londres); Les archives nationales de France (Paris); Archives de l'Académie des Sciences (Paris); Les archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence); Archives de l'Académie de Marseille (Marseille); Médiathèque Émile Zola (Montpellier) et Lesser Antilles Collection, Hamilton Collge (New York).

général pour mentionner ses observations novatrices sur les coraux, parfois sur ses observations détaillées d'un voyage en Afrique du Nord, mais aucune n'a révélé son intégration profonde dans les Antilles, ni l'ampleur des enquêtes scientifiques qui ont émergé de sa vie en Guadeloupe.<sup>5</sup> Cet article offre une biographie aux Guadeloupéens curieux de voir leur propre île à travers les yeux d'un homme de science européen du XVIII<sup>e</sup> siècle qui éleva six enfants sur l'île, devenant chaque année plus intégré dans la culture française créole.

Chez les Peyssonnel, l'on peut affirmer que « Les Lumières commencent à la maison ». Charles Peyssonnel était d'une famille noble mais aussi un médecin respecté à Marseille. Lui et sa femme Anne Isoard accueillirent Jean-André dans une famille déjà grande en 1694. Le cadet de la famille fut dès son jeune âge destiné à suivre les traces de son père et de son grand-père comme médecin et Jean-André termina ses études médicales en 1718.<sup>6</sup> Charles Peyssonnel enseigna à ses deux jeunes fils à penser librement, à accorder de l'importance au concept de Descartes positionnant l'univers comme machine,<sup>7</sup> mais il encouragea aussi l'intérêt

---

5. Chacun de ces travaux de biographie académique incluent des références à son travail en Guadeloupe, mais aucun n'envisage sa vie principalement d'une perspective américaine. Denise Brahimy, *Voyageurs français du XVIIIe siècle en Barbarie* (These : Paris III, 1976), pp. 40-65 ; M. Dureau de la Malle, *Peyssonnel et Desfontaines: Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger* (Paris: Librairie de Gide, 1838), Vol. I, xviii-xxxvii, <http://catalog.hathitrust.org/Record/008642779>; Auguste RAMPAL, *Une relation inédite du voyage en Barbarie du médecin naturaliste Marseillais Peyssonnel* (Paris : Impr. national, 1908), pp. 317-328 ; M. Noël Duval, « La solution d'une énigme: les voyageurs Peyssonnel et Giménez à Sbeitla en 1724. » *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* (2 juin 1965) : 94-135 ; E.-T. HAMY, « Peyssonnel et Antoine de Jussieu, » *Bulletin de géographie historique et descriptive* 2 (1907) : 341-45 ; Alfred LACROIX, *Notice historique sur les membres et correspondants de l'Académie des sciences ayant travaillé dans les colonies françaises de la Guyane et des Antilles de la fin du XVIIe siècle au début du XIXe: lecture faite en la séance annuelle du 12 décembre 1932* (Paris : Guathier-Villars et Cie, 1932), pp. 23-30, <http://www.manioc.org/patrimoine/GAD12018>. Quelques ébauches biographiques apparaissent dans *Dictionnaire des journalistes: Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*. Voltaire Foundation. <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/633-jean-peyssonnel>; et le *Complete Dictionary of Scientific Biography*, <http://www.encyclopedia.com/doc/1G2-2830903387.html>. Des spécialistes des Lumières ont également remarqué sa présence dans les affaires impériales françaises : Marie-Noëlle Bourguet, « The Explorer » in *Enlightenment Portraits*, eds. Michel Vovelle, Lydia G. Cochrane (University of Chicago Press, 1997), pp. 272, 295, 300; James McClellan and François Regourd, *The Colonial Machine: French Science and Overseas Expansion in the Old Regime* (Brepols, 2012), pp. 439-42, 544.

6. En fait, son père présida le jury qui donna à son fils son diplôme de médecine en 1718. Rampal, « Une relation inédite du voyage en Barbarie, » p. 12. Cette thèse peut être trouvée à la British Library, General Reference Collection 1179.d.1.(3.) Jean-André de Peyssonnel. *Quæstiones medicæ theoricæ-practicæ propositæ a Cl. viris D. D. F. de Saint Martin et D. D. L. de Saint Legier, quas ... propugnare conabitur J. A. de Peyssonnel... præside C. de Peyssonnel ... pro licentiatu acquirendo* [Marseille, 1718]. Le grand-père, Jean de Peyssonnel, était l'auteur de *De temporibus humani partus, juxta doctrinam Hippocratis, tractatus* (Lyon, 1666).

7. Dans son *Histoire de la Machine du Monde, ou de Physique Mechanique. Par le sr. C.P. Docteur en medecine* (Marseille, 1704), écrite à moitié anonymement, Charles Peyssonnel mentionna l'enseignement à ses jeunes enfants de sa méthode de l'enseignement des sciences. Se référer également à cette publication complémentaire, [Charles Peyssonnel], *Lettres de l'auteur de la Physique mécanique* (Marseille, 1705), qui a été incorrectement attribuée à Jean-André, alors âgé de seulement 10 ans au moment de la publication, <https://books.google.com/books?id=mJA9AAAaAAJ>. Le Dr. Charles Peyssonnel avait alors publié au moins un travail sur la médecine, *Dissertation sur la Gangrene des pieds gelez* (1709). Le contenu de ce rare traité de 16 pages a été résumé dans *Le Journal des Sçavans pour l'année 1704* (1 Sept 1704), <https://books.google.com/books?id=OgCPBrF10qYC>, pp. 793-806 et dans *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts : recueillies par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes* (Juillet 1704), <https://books.google.com/books?id=oMYUAAAQAAJ> pp. 1088-1098.

juvénile de Jean-André pour la botanique et l'histoire naturelle. En 1720, une tragédie frappa la famille Peyssonnel (comme beaucoup d'autres familles) quand la peste se déclara à Marseille et le patriarche Charles Peyssonnel, alors âgé de 80 ans, périt après avoir attrapé la maladie de ses patients. En son honneur, Jean-André étudia et publia (avec son frère, Charles) un traité à Marseille en 1722, intitulé *La Contagion de la Peste expliquée et les moyens de s'en préserver*.<sup>8</sup> À la suite de cette année de peste, certains amis de Jean-André et de son frère Charles créèrent l'Académie de Marseille et les deux frères poursuivirent des études plus approfondies à Paris.<sup>9</sup> Jean-André rédigea des essais sur les coraux méditerranéens et sur les courants maritimes, en consultant des sommités de passage comme le comte italien Marsigli ainsi que des marins et autres hommes de la mer comme sources de première main.<sup>10</sup> Louis Feuillée, un prêtre de l'ordre des Minimes qui avait l'expérience du monde, avait séjourné à Marseille pendant l'épidémie de peste, où il a alors sûrement vu les docteurs de la famille Peyssonnel à l'œuvre. Le père et Claude Dodard, premier médecin du roi, ont parrainé la requête du jeune homme qui voulait devenir un correspondant de l'Académie royale des sciences.<sup>11</sup> Ces années de formation amenèrent Jean-André, alors scientifique en herbe, à affirmer que les coraux étaient en fait des animaux et non des plantes ou des accrétions minérales, comme il était alors communément admis. Trop jeune pour que ses idées soient prises au sérieux, ces conceptions erronées perdurèrent encore pendant de nombreuses années.<sup>12</sup>

---

8. *Le Mercure de France* 12, vol 2 (1724), pp. 2835-37 mentionna la mort de Peyssonnel, et ajouta la nouvelle de la publication du traité du fils. [Charles et Jean-André Peyssonnel], *La contagion de la peste expliquée* ne fut découverte que dans une bibliothèque, à l'université d'Aix-Marseille (sede Aix-en-Provence). Un autre titre de Jean-André Peyssonnel, publié à Marseille en 1726, est *Essay de physique, ou Conjectures fondées sur quelques observations qui peuvent conduire à la connoissance & à l'explication des courans de la mer Méditerranée: Par le Sr Peyssonnel*, disponible à la Bibliothèque nationale de France, <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31097504t>.

9. Peyssonnel décrit comment l'Académie de Marseille devint une réalité à peu près un an après la fin de l'épidémie de peste en 1720, quand « la confiance se rétablit d'abord entre nous » (115-16) et l'ennui s'installa. « Ce fut dans ma maison de campagne, autrement dite Bastide, que quelques amis se rassemblèrent d'abord par plaisir, puis les conférences sur les Etudes, les Sciences & les Belles-Lettres suivirent ... Les mêmes conférences continuerent dans ma maison à la Ville, lorsque la saison de la campagne fut passée ... nous nous assemblions dans ma chambre où nous nous communiquions nos anciens ouvrages, & ceux que nous pouvions composer. On les examinoit, on les critiquoit, on les corrigeoit amicalement entre nous. » [Jean-André Peyssonnel,] *Traduction d'un article des Transactions philosophiques, Sur le Corail. Projet proposé à l'Académie de Marseille Pour l'établissement d'un Prix pour une Dissertation sur l'Histoire Naturelle de la Mer, avec la réponse de l'Académie, & une Lettre sur cette réponse. Diverses Observations Sur les courans de la Mer, faites en différens endroits* (London, 1761), 115-19.

10. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, pp. 22-27 ; John Stoye, *Marsigli's Europe, 1680-1730: The Life and Times of Luigi Ferdinando Marsigli, Soldier and Virtuoso* (New Haven : Yale University Press, 1994), 267-72.

11. M. Rampal, « Une famille marseillaise de consuls en Levant », Exposition coloniale de Marseille, 1906 : Compte rendu des travaux du Congrès colonial de Marseille (Marseille, 1906), 158 ; Charles Bourgeois, « Le Père Louis Feuillée, astronome et botaniste du roi (1660-1732) » *Revue d'histoire de la pharmacie* 55, no. 192 (1967): 342-43. [http://www.persee.fr/doc/pharm\\_0035-2349\\_1967\\_num\\_55\\_192\\_7629](http://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1967_num_55_192_7629) .

12. Des copies manuscrites du traité sont disponibles à la British Library (Add. Ms. 4219) et au Musée national d'Histoire naturelle de Paris (MS 1035-1036), ce dernier a été découvert par Jan Vandersmisson. Regardez ses articles, très éclairants, qui résument le rôle de Peyssonnel dans les débats sur la nature du corail : « Le débat sur la véritable nature du corail

Cependant, Peyssonnel est l'exemple parfait de l'éducation typique donnée au début des Lumières.

Son éducation (et particulièrement ses liens de parrainage) permirent aussi à Jean-André de voyager et de gagner une expérience directe du monde. Jean-André mentionne un voyage dans les Antilles en 1711-1712 (il n'avait alors pas plus de 16 ans), où il vécut son premier ouragan, de « l'Isle Acrabe, dite Bouviquen [Bouriquen?], au Sud-Est de Porto-Rico. »<sup>13</sup> Il fit des voyages en Égypte (1714-1715), et sur la côte d'Afrique du Nord (1724), chargé d'envoyer, dans ce dernier voyage, des rapports sur ses observations botaniques et géographiques à l'Abbé Bignon de l'Académie des Sciences à Paris.<sup>14</sup> Il a probablement parlé avec le père Feuillée de ces observations faites en voyageant en Amérique centrale et du Sud.<sup>15</sup> Ces liens de parrainage menèrent à une récompense bien méritée : une pension royale annuelle de 1000 livres pour devenir médecin du roi aux Antilles.

Il fut mis au courant de son affectation dès 1726, mais aucun départ immédiat ne fut planifié pour son voyage. Il semble qu'il eut été d'abord envoyé à Cayenne, ce qui le satisfait beaucoup, pensant que cette colonie est « un théâtre bien plus riant et plus fertile en découvertes phisiques que toutes les isles » au moins en comparaison avec la Guadeloupe, où il a finalement été décidé qu'il était le plus utile.<sup>16</sup> Mais Peyssonnel profita au maximum de la situation, établissant des contacts avec des élus locaux de premier plan et des hommes de science à sa première arrivée dans les Antilles en Martinique, et ensuite à son arrivée en Guadeloupe, où il commença à explorer certaines terres autour de Basse-Terre. Rapidement après son arrivée en 1727, il dîna dans la demeure de M. Charles Mesnier, un conseiller royal et commissaire naval et Peyssonnel remarqua après coup une chose incroyable : un grand plateau de fruits et de fruits à coque que les esclaves de Mesnier avaient ramassé dans la mer ! Peyssonnel, qui appliqua ses connaissances sur les courants méditerranéens à ceux de l'Atlantique, spécula que le Gulf Stream les avait peut-être

---

au XVIIIe siècle, » Communication présentée lors du Neuvième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (Liège, 23-26 août 2012), <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/129722/1/Le%20d%C3%A9bat%20sur%20la%20v%C3%A9rit%C3%A9%20naturelle%20du%20corail.pdf> ; « Débats européens sur les formes de la vie marine au Siècle des Lumières, » Présentée au Colloque International, « Europe et sciences modernes, histoire d'un engendrement mutuel » (Nantes, 21-22 février 2013), <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/148456/1/Nantes2013.pdf> .

13. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, p. 200.

14. Pour en savoir plus sur ce voyage, cf. Rampal, « Une relation inédite du voyage en Barbarie » ; un plan original dessiné par Jean-André Peyssonnel, « Carte nouvelle des royaumes de Tunis et d'Alger » (1726) peut être trouvé en ligne à *Cartes marines a la substitution de Valdec proche Solevres en Suisse*, à travers la Newberry Library's Edward E. Ayer Digital Collection, [http://collections.carli.illinois.edu/cdm/compoundobject/collection/nby\\_eayer/id/3183/rec/1](http://collections.carli.illinois.edu/cdm/compoundobject/collection/nby_eayer/id/3183/rec/1). En tant que digne représentant du siècle des Lumières, Peyssonnel refusa de faire une « carte generale de la Barbarie; je n'aydonne que celle du païs ou j'ay été des Costes que j'ay. »

15. Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques... sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale, & dans les Indes Occidentales* (Paris, 1714 & 1725) ; 3 Vols.

16. Archives de la Royal Society (ci-après nommé RSA), L&P.III.214 – Peyssonnel, Lire 3 Fev. 1757, « A visitation of leprosy at Guadeloupe. Two memoires – letters to M Dumonville, » p. 5.

ramenés du delta de l'Amazonie au-delà des îles du Vent.<sup>17</sup> Mais Peyssonnel ne fut pas envoyé en Guadeloupe pour y dîner et y boire, son rôle était d'être parmi les arbitres d'une décision finale pour déterminer, parmi les cas suspectés de lèpre en Guadeloupe, ceux qui souffraient vraiment de cette maladie (ou pourraient avoir un autre diagnostic).<sup>18</sup> C'est dans ce domaine que Peyssonnel est le plus souvent associé avec la Guadeloupe et les Antilles françaises, étant donné le nombre important de spécialistes ayant écrit sur la lèpre dans l'île et sur la léproserie fondée en 1728 à La Désirade.

Le Dr. Peyssonnel fut confronté à un grand défi lorsqu'il fut chargé de diagnostiquer la lèpre, car en France, cette affection était rare. Dans son *Traité de la peste*, il dit, décrivant comment depuis son expansion maximale après avoir été rapportée de la Terre Sainte au temps des croisades, la lèpre « a insensiblement fini ; car à peine voit-on aujourd'hui des Lepreux. »<sup>19</sup> Le procès-verbal de Peyssonnel répondit aux inquiétudes des autorités coloniales, confirmant que la maladie qu'ils virent sur l'île « est contagieux et hereditaire cependant cette contagion n'est pas du caractere, ni n'a pas la vivacité et le venin de la Contagion de la Peste, de la petite Verole ni même celle des Dartres, gratelle, rogne, galle et autres maladies cutanées, car cela étoit, les Colonies de l'Amérique seroient absolument et entierement perdus. »<sup>20</sup> Il nota qu'il avait discuté de ses diagnostics avec deux chirurgiens locaux, Laurent Lemoine et Jean Moulon. Lemoine avait pratiqué la médecine dans les îles pendant plus de 40 ans, et Moulon était récemment arrivé de la métropole, mais les deux avaient reçu une formation nécessaire grâce à un nouveau système d'autorisation d'exercer, initié juste l'année précédente. Apparemment, Peyssonnel recruta plusieurs « chirurgiens comme praticiens, nombre d'honnêtes gens et habitants comme observateurs » pendant la visite en décembre 1727 de plusieurs personnes suspectées d'être atteintes de la lèpre, à la fois pour obtenir des informations pertinentes pour son enquête et pour servir de témoin à sa rectitude, à sa justesse et au bien-fondé de son discernement médical.<sup>21</sup>

---

17. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, pp. 188-98. Pour ce phénomène, cf. Irving Rouse, *The Taino: Rise and Decline of the People who Greeted Columbus* (New Haven: Yale University Press, 1992), 3-4.

18. Archives nationales d'outre mer, Aix-en-Provence (ci-après nommé FR ANOM), Col. C7A 10, « Pièces relatives à la maladie de la lèpre qui sévit à la Grande Terre (Guadeloupe) Établissement de la léproserie de la Désirade », 1728.

19. [Peyssonnel,] *La Contagion de la Peste Expliquée, et les moyens de s'en preserver* (Marseille, 1722), p. 3.

20. FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 10, f. 204v-205.

21. RSA, L&P.III.214 – Peyssonnel, « A visitation of leprosy at Guadeloupe. Two memoires – letters to M Dumonville » (Lire 3 Fev. 1757), pp 6-7. Dans les années 1720, les îles françaises connurent une réforme de leur système médical, demandant aux chirurgiens, aux médecins et aux pharmaciens récemment arrivés qu'ils subissent un examen préliminaire avant d'être officiellement autorisés à pratiquer la médecine; ceux qui pratiquaient déjà auparavant devaient prouver l'efficacité de leurs remèdes. Les Frères de la Charité qui géraient les hôpitaux sur les îles furent temporairement exemptés de ce processus (FR ANOM C<sup>7A</sup> 10 F<sup>o</sup> 136. 15 juin 1727. Exécution de l'ordonnance concernant la police des chirurgiens de l'île. Examen à leur faire passer; FR ANOM C<sup>7A</sup> 10 F<sup>o</sup> 146. 4 mars 1727. Arrêt du Conseil supérieur demandant au Père Supérieur des Frères de la Charité de l'île de continuer à employer les religieux comme chirurgiens jusqu'à nouvel ordre.)

Il eut raison de demander de l'aide, car sa mission comportait de lourdes implications pour ceux vivant dans la société où il venait juste de rentrer, un sévère ostracisme social et l'isolement physique sur l'île déserte de La Désirade, la destination prévue pour ces lépreux.

Tout d'abord se posa la question de la contagion entre les races. La lèpre était perçue à l'époque comme une maladie africaine, bien que certaines familles blanches fussent aussi suspectées d'être contaminées. Mais Peyssonnel déclara qu'il y avait très peu de malades blancs souffrant réellement de la lèpre. Il observa des blancs suspectés d'être porteurs de l'infection et 22 sur 89 (20%) furent déclarés lépreux. D'un autre côté, il trouva presque tous les Africains porteurs de la lèpre (96 sur 120 = 80%). Une anomalie intéressante existait parmi les 47 mulâtres suspectés d'être lépreux, seulement six (13%) furent formellement diagnostiqués avec la maladie.<sup>22</sup> La réputation des Antilles pour le libertinage et l'exploitation sexuelle des femmes esclaves créèrent le sous-entendu que la lèpre était transmise à travers une relation sexuelle interracial, ce qui, dans la croyance populaire, rendait les individus de race mixte intrinsèquement suspects.<sup>23</sup>

Mais il n'était apparemment pas suffisant de faire preuve de précaution quand il s'agissait de diagnostiquer des malades blancs avec la lèpre. Un rapport de 30 pages du médecin du roi en Martinique, Louis de Bordegaraye, arriva quelques mois plus tard, causant une certaine consternation. Bordegaraye avait lu le rapport de Peyssonnel, et tira à boulets rouges sur son collègue, l'accusant d'avoir un manque de connaissances médicales (le nouveau médecin ne citant qu'une seule fois les autorités anciennes), un manque de rigueur, de clarté d'esprit et finalement, de plagiat. Il pensa même qu'il était possible d'avancer que des individus souffraient d'une nouvelle maladie, un « scorbut du terre » et que les conséquences d'un diagnostic de la lèpre étaient trop sévères, car la maladie est « incurable, et qu'on doit et ce pour cela chassé de Son pay. »<sup>24</sup> Les officiels de Guadeloupe attendirent pour envoyer le dossier complet à Paris jusqu'à ce qu'ils puissent obtenir un troisième avis d'un autre médecin du roi en poste à la Martinique, Jacques Julien Carrel, à l'origine professeur à l'université de Paris. Carrel était d'accord avec le diagnostic de Peyssonnel, utilisant un langage mesuré et de copieuses références à d'anciennes et modernes figures d'autorité. Dans une lettre non-signée, non-datée et extraite d'un autre mémoire, un officiel dit des deux médecins que « Mr. Peyssonnel trop effrayé, Mr. De Bordegaraye ... trop rassuré, » recommandant que le plan de La Désirade soit maintenu.<sup>25</sup> Et il fut maintenu. Les officiels de la Guadeloupe compilèrent leur dossier et prirent des décisions concernant le plan final d'envoi des lépreux à La Désirade, un sujet aujourd'hui bien connu des Guadeloupéens.<sup>26</sup>

---

22. Procès Verbal, FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 10, f. 207v.

23. Kristen Block, « Slavery and inter-imperial leprosy discourse in the Atlantic World, » *Atlantic Studies* 14, no. 2 (2017): 243-62.

24. FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 10, f. 212v.

25. Anon., *Isles du vent*. « Sur la maladie de la lèpre », FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 10, ff. 252-54; 274-79.

26. Éric Fougère, *Les îles malades: Léproseries et lazarets de Nouvelle-Calédonie, Guyane et Guadeloupe* (Paris: Classiques Garnier, 2018). Léonard-Ange Noël, *La lèpre, douze années de pratique à l'hospice des lépreux de La Désirade (Guadeloupe) : thèse pour le doctorat en médecine* (Paris: H. Jouve, 1903), pp. 9-14, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k854277m>

Pendant ce temps, Peyssonnel s'intégrait de plus en plus au rythme quotidien de la vie en Guadeloupe, et s'investissait la tête la première dans son travail, s'octroyant non seulement le titre de médecin du roi, mais aussi celui de médecin botaniste. Il entreprit plusieurs voyages pour examiner les sources sulfureuses de la Soufrière et suggéra que le soufre pourrait être un produit utile, au sujet duquel il composa et envoya un mémoire.<sup>27</sup> Il commença à correspondre avec la Société royale des sciences de Montpellier.<sup>28</sup> Peyssonnel collabora aussi avec un prêtre de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu<sup>29</sup> et au début des années 1730, ils écrivirent tous deux leurs réflexions sur la possible valeur thérapeutique des sources thermales de Basse-Terre, ce dernier citant plusieurs cas de guérison miraculeuse. Peyssonnel recommanda qu'il serait utile d'avoir « une cabane » construite pour que les gens puissent s'y reposer après leurs traitements, « parce que les pores de la peau étoit ouverts par l'effet de la chaleur de l'eau », un moyen pour de nouvelles maladies de s'y infiltrer.<sup>30</sup> Chaque année, Peyssonnel gardait contact avec ses correspondants de l'Académie de Marseille et probablement écrivit aussi régulièrement à Paris. Il coucha sur le papier ses observations sur les coraux, sur les courants océaniques alors qu'il explorait cette nouvelle côte et aussi ce qu'il pensait des esclaves sur l'île, un sujet permanent de curiosité pour les savants français. (Je reviendrai sur ce dernier point plus loin dans l'article).<sup>31</sup>

Dans les mois qui suivirent son arrivée en Guadeloupe, le jeune médecin s'était marié avec une jeune femme créole française, Rose Antoinette PERREË. En novembre 1728, M. Charles Mesnier, ordonnateur et commissaire de la Marine, fut parrain au baptême de leur premier fils, mais personne d'autre si haut placé ne participera aux baptêmes de ses trois filles

---

27. FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 11 F<sup>o</sup> 211, 29 8bre 1731, Peyssonnel, Envoi d'un mémoire sur les observations qu'il a faites sur la montagne appelée la Souphrière dans l'île de la Guadeloupe.

28. Peyssonnel leur envoya plusieurs « observations botaniques » en 1736; « faites par lui sur le corail »; et un plan du « traité complet », qu'il a « composé sur le corail » Médiathèque Émile Zola (Montpellier), Ms 52, n<sup>o</sup> 95.

29. Les frères de Saint-Jean de Dieu sont connus sous le nom de frère de la Charité. Ils étaient chargés de l'hôpital de Basse-Terre. (ndlr)

30. Hamilton College Lesser Antilles Beinecke Collection, M56, « Dissertation sur les eaux thermales de l'île de la Guadeloupe » (ca. 1735); M61, Frère Anet, « Mémoire analytique des eaux chaudes de Bouillante ville de la Guadeloupe ». On ne sait pas comment ces manuscrits sont arrivés à la Hamilton College Lesser Antilles Beinecke Collection, mais ils sont parmi les nombreux manuscrits français et cartes acquis par Walter Beinecke Junior au milieu du XXe siècle. Des copies numérisées de ces manuscrits sont maintenant disponibles sur demande aux archives départementales de Guadeloupe, grâce à Mark Tillson. Pour une liste complète des autres articles présents dans cette collection, cf. Samuel J. Hough and Penelope R. O. Hough, *The Beinecke Lesser Antilles Collection at Hamilton College: A Catalogue of Books, Manuscripts, Prints, Maps, and Drawings, 1521-1860* (University Press of Florida, 1994), <https://elib.hamilton.edu/lesser-antilles-beinecke-collection>.

31. Trois de ses traités scientifiques manuscrits se trouvent actuellement dans les archives de l'Académie de Marseille/Bibliothèque, Portefeuille 3-A-7 : « Observations faites sur la montagne dite la Souphrière dans l'île Guadalupe » [1733 ?] et « Dissertation préliminaire Sur l'histoire des Zoophites marins ou plantes animales ou... sistheme general sur les productions marines » (1733) ; Portefeuille 3-A-4 : « Dissertation sur les negres par Mr. Peissonnel » (1734). Cf. aussi Louis Toussaint Dassy, *L'Académie de Marseille: Ses origines, ses publications, ses archives, ses membres* (Marseille, 1877).

suivantes ni de son deuxième fils né à Basse-Terre<sup>32</sup>. Nous ne savons pas ce que Peyssonnel pensa des répercussions venant du défi de Bordegaraye, mais il apparaît qu'il a été évité par certains membres de l'élite de l'île qui ont dû envoyer un ou plusieurs membres de leur famille par escorte à La Désirade, ou qui risquaient d'être tués s'ils étaient trouvés.<sup>33</sup> Il est probable qu'il se fit quelques ennemis même parmi ceux qui faisaient partie de l'élite française, qui étaient satisfaits qu'il ait gardé la lèpre éloignée de la Guadeloupe, car il est possible que Peyssonnel recommanda après sa première visite qu'« il ne faut plus aller chercher des Negres en Guinée; C'est un commerce pernicieux. » Il semble raisonnable que Jean-André ait eu une certaine ambivalence sur les dangers de la traite négrière car cette dernière peut rapporter des maladies dans les colonies. Mais le Conseil retira cette recommandation potentielle du dossier qu'ils envoyèrent en France; nous ne connaissons sa suggestion qu'à travers la critique de Bordegaraye. La moindre critique sur la traite négrière aurait alarmé les officiels français, car la plupart des élites riches auraient convenu qu'une telle action aurait pour effet de « ruiner le Commerce et detruire les isles. »<sup>34</sup> Peyssonnel était toujours un nouveau venu, un étranger après tout, mais comme nous allons le voir, Peyssonnel en arriva rapidement à accepter tout à fait la pratique de l'esclavage dans les Antilles françaises.

Que son jugement sur les individus suspectés d'être lépreux l'ait rendu impopulaire ou qu'il voulut simplement partir à la recherche de nouvelles opportunités, Peyssonnel et sa famille grandissante déménagèrent dans la partie septentrionale de Grande-Terre, probablement entre 1735 et 1737. La famille Peyssonnel colonisa cette partie de Grande-Terre, l'une des dernières frontières caribéennes des Antilles françaises. En fait, quelque temps après son arrivée, il passa du temps avec un petit groupe de Caraïbes habitant dans les alentours aux falaises, lieu faisant partie la région nord-est de Grande-Terre qui avait été mis de côté pour eux depuis les années 1660 après un traité de paix signé avec le gouverneur Houël.<sup>35</sup>

---

32. Archives départementales de Guadeloupe, Baptêmes, mariages, sépultures, Basse-Terre (paroisse Mont Carmel), 1679-1794. André Charles PEYSSONNEL, baptisé le 21 nov. 1728 (5 MI 5/1, f. 26); Jeanne Therese PEYSSONNEL baptisé le 15 oct. 1730 (5 MI 5/2, f. 43); Marie Louise PEYSSONNELLE, baptisé le 24 sept. 1733 (5 MI 5/3, f. 16); Margarite Rosalie PEYSSONNEL, baptisé le 8 juin 1734 (5 MI 5/3, f. 27); Sauveur Germaine PEYSSONNEL, née le 26 avr. 1736, bapt. le 12 mai 1736 (5 MI 5/3, f. 45). Marie-Rose-Elizabeth PEYSSONNEL, un autre enfant, mentionné dans des actes de mariage ultérieurs comme étant la fille du Dr. Peyssonnel, n'a pas été retrouvé dans les registres paroissiaux du Mont-Carmel (Basse-Terre). Toutes ces informations venant d'originaux numérisés disponibles à travers IREL : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=GAUDELLOUPE>

33. M. Auguste LACOUR, *Histoire de la Guadeloupe, par M.A. Lacour, Conseiller à la cour Impériale*. Tome 1, 1635 à 1789. (Basse-Terre, Guadeloupe, 1855), p. 230. Les gouverneurs suivants hésitèrent à prendre des mesures si draconiennes, interdisant simplement aux lépreux de vivre dans des zones très peuplées. L'intendant d'Orgeville écrivit que pour « quelque'vns qui se sont cachez dans les bois, lesquels M de Maisoncele nous marque qu'il va faire fusiller, nous luy avons ordonné de ne point le faire; d'empescher seulement qu'ils n'entrent dans les bourgs (FR ANOM Col. C<sup>8A</sup> 40 f. 28, 25 Jan 1729, [Guadeloupe]). Peyssonnel fit référence lors de sa visite de suivi de 1748 (cf. ci-dessous) aux difficultés de sa position sociale.

34. Bordegaraye, Remarques, FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 10, f. 220v-221.

35. ABENON, « La Guadeloupe de 1761 à 1759 », t. III, 544-45 note que le recensement de 1731... faire allusion avec précision aux sauvages « libres »; 24 femmes, 29 hommes et 18 enfants vivent encore à la Guadeloupe à cette époque. C'est tout ce qui demeure des

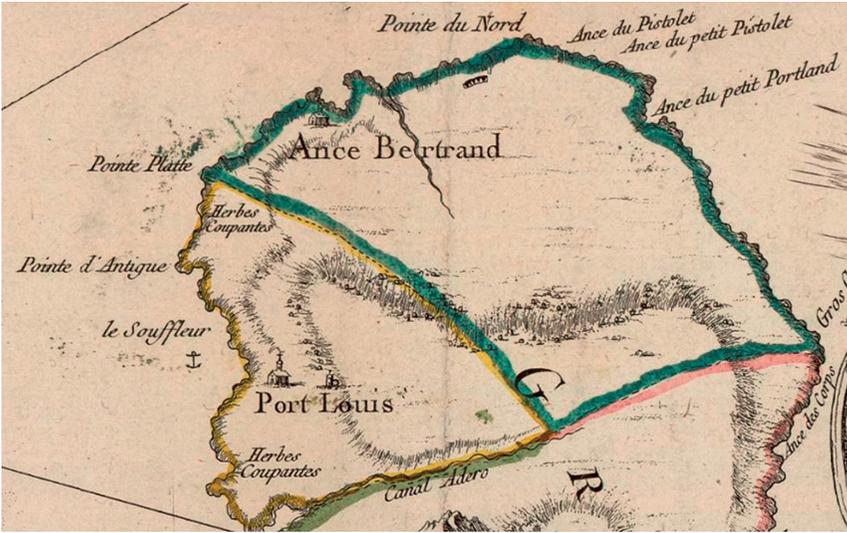


Figure 1 : Détail de la partie septentrionale de Grande-Terre, Guadeloupe. La famille de Peyssonnel a probablement vécu à côté de la limite nord-est de la paroisse d'Anse-Bertrand, à côté de Port-Louis. Carte de La Guadeloupe, par [Georges-Louis] Le Rouge (Paris, 1753). Bibliothèque Nationale de France, département Cartes et plans,

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40692483g>.

Nous ne savons que peu de choses sur les motifs de son déménagement, mais nous avons quelques éléments sur cette expérience. Peyssonnel consigna que lui et sa famille subirent les forts ouragans d'août 1738 et de septembre 1740 et en 1743, un autre « coup de vent moins cruel que les deux premiers. » Les deux premiers avaient détruit la plupart des infrastructures sur l'île, parmi lesquelles des églises paroissiales<sup>36</sup>. Peyssonnel décrit l'approche du dernier de ces cyclones tropicaux, les observant depuis un point de vue sur ses terres qui offrait une vue sur la partie méridionale de Grande-Terre :

« ...j'étois éloigné de cinq à six lieues & séparé par un bras de mer qui forme le Golfe du Grand cul-de-sac : c'étoit un nuage d'un noir affreux, épais & comme enflammée, qui portoit & pesoit sur la terre même, il occupoit l'espace de quatre ou cinq lieues de front, au-dessus l'air étoit serain, à peine y apprevoit-on un léger brouillard »<sup>37</sup>.

---

anciens Caraïbes. Jusqu'en 1751, un enfant caraïbe fut apporté au prêtre de la paroisse d'Anse-Bertrand pour se faire baptiser; du nom de Jean-Baptiste François Tabaquin et Renotte. 23 mai 1751 (f. 46), ANOM, État civil, Archives départementales de Guadeloupe. Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1.

36. FR ANOM Col. F<sup>5A</sup> 13/1. Correspondance du père Charles-François de Rouen, provincial de Normandie, mentionnant en particulier la visite des missions et demandant une augmentation de pension pour les religieux septembre 1751/décembre 1753.

37. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, pp. 200, 214, 211-212.

Le poids des nuages qu'il observa dans ces tempêtes tropicales a peut-être reflété le sentiment de tristesse qui l'habitait depuis la mort prématurée de sa jeune épouse le 2 janvier 1738, « age d'environ vingt-six ans. » Elle avait été enterrée par un prêtre capucin, le « Cure de la paroisse de Notre Dame de Bon Secours de Port Louis, pointe d'Antigue, Grande Terre isle Guadeloupe, au vent de l'Amérique... dans la chapelle de la paroisse de Sant Bertrand meme isle... apres avoir reçue les sacrements de l'église, & donne toutes les marques d'une veritable chretienne. »<sup>38</sup> Il a probablement fait le deuil de sa femme avec les quelques autres rares membres de l'élite française qui s'étaient installés dans la région. Sur les cinq rares arrivées dans cette paroisse, nouvellement établie en 1738, Étienne Ruillier et sa femme Anne-Marguerite Douillard enterrèrent un fils et baptisèrent un autre (peut-être des jumeaux) dans l'église paroissiale en janvier et février 1738 ; le sieur Arnould Roujol et sa femme Anne Rivière enterrèrent « un petit Garçon age d'environ six mois » à fin du mois de février.<sup>39</sup> Ces noms de famille apparaîtront de nombreuses fois de manière conjointe avec la famille Peyssonnel dans les décennies suivantes car il aida à arranger les unions de chacune de ses six filles, un témoignage des liens personnels et économiques très forts au sein de l'élite française et des familles créoles.<sup>40</sup> Son premier né, un fils, mourut aussi à l'adolescence quelque temps avant décembre 1743, après avoir passé plus de dix ans en France pour y étudier. Son père « le rappelois pour lui aprendre moy meme la physique. Je le destinois a remplir la profession de ses ancetres dans la medecine. Arrivant dans les isles, il est mort de la maladie de Siam en cinquante-deux heures. »<sup>41</sup>

Nous en savons peu sur la situation économique ou le mode de vie de Peyssonnel sur l'île, ou de ceux qu'il fréquentait, mais nous pouvons être quasiment sûrs qu'ils possédaient des esclaves. Peyssonnel mentionna des esclaves qui l'accompagnèrent dans ses premières explorations scientifiques à Basse-Terre (particulièrement les voyages plus dangereux au sommet de la Soufrière), et d'autres qui lui appartinrent (mes nègres) dans les décennies à venir. Nous ne savons pas s'il acheta une plantation à Anse-Bertrand ou s'il essaya d'ouvrir un magasin à Port-Louis ou ailleurs pour s'établir comme médecin au service de communautés, certes petites mais grandissantes, coincées entre les deux paroisses. Alors que la culture de la canne à sucre commençait à s'étendre vers le nord de

---

38. Peu après leur arrivée, la paroisse de Port-Louis fut divisée en deux, ajoutant la paroisse d'Anse-Bertrand pour mieux desservir une population grandissante. Cf. ANOM F<sup>3</sup> 224, Collection Moreau de San Mery, p. 169, Memoire sur l'Etablissement d'une Nouvelle Paroisse demandée au quartier de L'ance a Bertrand (15 juin 1737).

39. État civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1, f. 1.

40. Le 23 novembre 1750, ils commencèrent le processus d'une double union pour les deux filles aînées de la famille Peyssonnel. Jeanne-Thérèse épousa un fils d'Étienne Ruillier qui a survécu (maintenant un lieutenant de cavalerie); Marie-Louise épousa Étienne André Douillard-Mahaudière de Saint-Bertrand, qui peu après sera nommé officier de milice. État civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), f. 43v-44. La famille Ruillier deviendra particulièrement riche au cours du XIXe siècle: cf. H. VOILLAUME, « La famille Ruillier et ses alliés. Douze générations en Guadeloupe », *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, n° spécial « Filiations », n° 1, 1990.

41. H. VOILLAUME, « Un marseillais aux Antilles : Jean André de Peyssonnel, » *Généalogie et histoire de la Caraïbe* 7 (Juil-Aout 1989): 50.

Grande-Terre, Peyssonnel était sûrement habitué aux normes d'une vie dans une société en majorité esclavagiste. Au recensement de 1743, 82 % des habitants de la paroisse de Port-Louis étaient des esclaves.<sup>42</sup> Bien qu'il n'assista pas au baptême d'« une petite mulâtresse, pere M. Baraboteau, second Capitane de Cavalerie » en février de l'année suivante,<sup>43</sup> il était certainement au courant de la fréquence avec laquelle les hommes français violaient, contraignaient par la force ou encore compromettaient sexuellement des femmes esclaves ou des femmes libres de couleur, et comment il était peu commun pour ces hommes de reconnaître ou d'affranchir leurs enfants. Le 25 novembre 1734, alors qu'il quittait Basse-Terre pour la partie septentrionale de Grande-Terre, Peyssonnel avait envoyé un autre long traité à l'Académie de Marseille avec le titre révélateur de « Dissertation Physique et theologique. Scavoir si tous les hommes connus sont du meme genre tous differentes especes, et s'ils peuvent estre tous admis au misteres de la Religion. » Dedans, Peyssonnel y écrivit que :

L'expérience est journalière que l'enfant qui naît d'un homme blanc et d'une femme noire n'est ni blanc ni noir mais qu'il tient de l'un et de l'autre on l'appelle mulâtre... Les enfants qui naissent d'un blanc et d'une mulâtre[sse] sont plus blancs que la mère on les appelle quarterons... et à la troisième ou quatrième génération se joignant toujours avec des blancs, les enfants sont presque blancs ou les différences sont très petites.<sup>44</sup>

Il est fort probable que Peyssonnel lui-même suivit l'exemple de ses contemporains en obligeant des femmes noires à avoir des relations sexuelles avec lui, bien que presque tous les colons français reprochaient aux femmes leur pouvoir de séduction.<sup>45</sup> En effet, il tenta d'intervenir dans le mariage d'une mulâtresse nommée Françoise Girard en 1751, qui avec un homme nommé François Xavier, « négre Creole... son Esclave a elle appartenant » étaient allés à la paroisse plus tôt dans l'année pour la publication des bans. Mais « le Sieur de Peyssonnel » écrivit une lettre à

---

42. ABENON, *La Guadeloupe de 1761 à 1759*, T. III, p. 581.

43. Archives départementales de Guadeloupe, Baptêmes, mariages, sépultures, Etat civil, Anse-Bertrand, 1738-1796 (5 MI 2/1), f. 3. Le même jour, le 12 fév. 1739, un M. Roujoul, l'un des futurs membres de la belle-famille de Peyssonnel, prit aussi la décision inhabituelle de faire baptiser « une petite negresse... nommée Eulalie. »

44. « Dissertation Physique et theologique. Scavoir si tous les hommes connus sont du meme genre tous differentes especes, et s'ils peuvent estre tous admis au misteres de la Religion, » par Mr. Peyssonnel, à la Guadeloupe ce 25 novembre 1734, pp. 9-10. Académie de Marseille Archives/Bibliothèque, Portfeuille 3-A-4. Les questions au cœur de ce traité n'étaient peut-être pas simplement une réflexion sur le temps que Peyssonnel passa dans les Antilles, car il avait aussi étudié le concept de race alors qu'il était en Afrique du Nord. Sans surprise, il les divisa en trois catégories de personnes: les Turcs ou Arabes avec du « sang blanc » en haut de l'échelle, les « Maures » au milieu et en bas de l'échelle, ceux qui descendaient de toute évidence des Africains noirs. Ann Thomson, *Barbary and Enlightenment: European Attitudes Towards the Maghreb in the 18th century* (Leiden: Brill, 1987), 69.

45. Myriam Cottias, « La séduction coloniale: Damnation et stratégies, Les Antilles, XVIIe-XIXe siècle, » *Séduction et sociétés: approches historiques*, ed. Cécile Dauphin & Arlette Farge (Paris: Seuil, 2001): 125-40; Madeleine Dobie, *Trading Places: Colonization and Slavery in Eighteenth-Century France* (Ithaca & London: Cornell University Press, 2010), 6-8; Doris Garraway, *The Libertine Colony: Creolization in the Early French Caribbean* (Durham, NC: Duke University Press, 2005), 23-36.

la paroisse pour s'opposer à cette union. Les raisons de cette opposition ne sont pas écrites dans le registre paroissial. Peut-être qu'il avait un certain sentiment paternaliste pour François-Xavier, qui était né à Basse-Terre et a pu être amené à Anse-Bertrand comme esclave pour la famille Peyssonnel avant d'être vendu à Girard. Il est possible que Peyssonnel ait eu auparavant une relation avec Françoise Girard et qu'il était jaloux de cette future union. Dans tous les cas, la demande de recours déterminée du couple et le support du prêtre de la paroisse a été nécessaire pour défendre ce cas auprès de M. Coquille, Conseiller du Roi, qui déclara la requête de Peyssonnel comme étant « irreguliere, nulle et de null effet, » et autorisant ainsi le mariage à être célébré.<sup>46</sup> Même dans le cas d'un célibat prolongé du Dr. Peyssonnel, des esclaves l'ont sûrement aidé à élever ses enfants, à cuisiner pour eux et à prendre en charge leurs besoins quotidiens.

Comme d'autres habitants français et créoles, il réfléchit beaucoup à l'esclavage et aux recherches croissantes sur ses implications morales. Dans ses observations philosophiques sur le sujet, Peyssonnel a adhéré aux normes de son milieu social mais aussi questionna certaines de ses suppositions. Il utilisa son rôle de savant et de spécialiste de l'histoire naturelle pour s'avancer prudemment sur deux sujets: la possibilité pour les esclaves d'adopter le christianisme et les débats sociaux sur le polygénisme et le monogénisme qui contribuèrent à la formation des races. Il ambitionna aussi de faire circuler ses idées parmi les membres de la République des Lettres, où de tels débats participèrent à la création de « connaissances » raciales et du « suprémacisme » blanc.<sup>47</sup>

---

46. 18 mai 1751, Mariage de Françoise Girard, mulâtresse libre et le nomme François Xavier, negre Creol de la Basse Terre Guadeloupe, son Esclave a elle appartenant, ADG, Baptêmes, mariages, sépultures, 1738-1796, 5 MI 2/1, f. 46v.

47. Andrew S. Curran, *The Anatomy of Blackness: Science and Slavery in an Age of Enlightenment* (Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press, 2011); maintenant disponible en version numérisée et traduite en français, *L'Anatomie de la noirceur: Science et esclavage à l'âge des Lumières*, trans. Patrick Graille (Paris: Classiques Garnier, 2017), <https://classiques-garnier.com/l-anatomie-de-la-noirceur-science-et-esclavage-a-l-age-des-lumieres.html>.

Dissertation sur les negres par Mr. Peissonnel 1734

Dissertation  
Physique et Theologique  
Scavoir  
si tous les hommes connus sont d'un meme  
genre tous differentes especes. et s'ils peuvent  
estre tous admis aux misteres de la Religion

Par (m. peysonnel.)

XXXX.

a la Guadalupe

le 25 novembre 1734

Figure 2<sup>48</sup>

48. Dissertaton Physique et theologique. Scavoir si tous les hommes connus sont du meme genre tous differentes especes, et siils peuvent estre tous admis au misteres de la Religion. » Guadeloupe, 173u. Académie de Marseille Archives/Bibliothèque, Portefeuille 3-A-4.

À ces deux questions, il répondit par un « oui » retentissant dans sa dissertation socratique intitulée « Dissertation Physique et theologique, Scavoir si tous les hommes connus sont du meme genre tous differentes especes, et s'ils peuvent estre tous admis au misteres de la Religion ». Il basa sa réponse affirmative à la première question sur le simple fait que des parents de différentes races produisaient un enfant avec « la vertu prolifique et génératrice » et non « un monstre... l'exemple en est journalier, lorsqu'un baudet saillit une jument il en vient un mulet qui ne peut engendrer. » Si Peyssonnel avait entendu parler du concours de dissertation annoncé en 1739 par l'Académie royale des sciences de Bordeaux pour publier la meilleure réponse « « Sur la cause physique de la couleur des nègres, de la qualité de leurs cheveux et de la dégénération de l'une et de l'autre, » il est possible qu'il ait souhaité ajouter ses propres conclusions, mais en regardant de plus près les contributions anonymes (en utilisant des indices contextuels et une comparaison de l'écriture), il est probable que Peyssonnel n'y participa pas, peut-être par manque de confiance en ses idées sur les races, ou qu'il n'ait pas été informé à temps du concours, ou encore que sa contribution ait été perdue en chemin.<sup>49</sup> Néanmoins, il partageait, avec le gagnant du prix Pierre Barrière, l'idée qu'il y avait « dans le sang des noirs une atrabile et une grossièreté qui s'arrêtant dans les veinules capillaires de la peau donnerait la couleur noire. »<sup>50</sup> Peyssonnel maintenait la conclusion monogénique que les descendants européens et africains étaient tous les deux du même « genre d'hommes sur la terre, » même s'ils étaient « rangés sous diverses classes et sous des espèces particulières ».<sup>51</sup>

Dans la seconde partie de son traité, « Si les hommes étant de diverses espèces sous un même genre doivent être tous admis aux mystères de la religion », Peyssonnel affirma que « je me renferme dans le pentateuque pour chercher l'origine de ces espèces d'hommes que nous voyons sur la terre. » Peyssonnel rejeta à la fois l'affirmation que les Africains portaient la marque du meurtre d'Abel par son frère Cain et les théories plus élaborées sur la tour de Babel et les destructions engendrées par le déluge, conséquence des péchés charnels commis par les hommes :

« Peut-être que cette marque que Dieu imprima à Cain passa à sa postérité que la race d'Abel fut marquée par la couleur blanche ou incarnat de la peau et celle de Cain par la couleur noire, c'est peut-être le sang innocent d'Abel que Dieu s'était réservé, qui sont appelés les fils de Dieu et le sang criminel de Cain qui est appelé les filles des hommes que les descendants d'Abel, ou les fils de Dieu ayant trouvé les filles des hommes belles les prirent pour femme ou pour parler suivant le style de cette dissertation que les hommes blancs ayant trouve les négresses belles les épousèrent... ce fait ce mélange d'une race innocente avec une réprouvée qui invita Dieu et qui activa la destruction du genre humain par le déluge. »

---

49. Les dissertations conservées jusqu'à nos jours et qui furent soumises pour le prix sont numérisées et disponibles à la Bibliothèque de Bordeaux, Ms. 828.065-66. <http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/le-patrimoine/sciences>. Pour plus d'informations sur le prix de Bordeaux de 1739, cf. Curran, *The Anatomy of Blackness/ L'Anatomie de la noirceur*, Ch. 2.

50. Peyssonnel, « Dissertation Physique et theologique », p. 13; Curran, *Anatomy of Blackness*, p. 122 (Ch. 3).

51. Peyssonnel, « Dissertation Physique et theologique », p. 16.

Mais Peyssonnel ne dit pas qu'il était inquieté par un second déluge. Il conclut simplement que comme toute l'humanité était née à nouveau sous Noé, « le second Adam », toutes différences physiques qui existaient entre ceux descendus de ses fils, Sem, Cham et Japhet n'étaient que superficielles, les trois branches gardant « les avantages que les hommes ont au-dessus des bêtes, « c'est-à-dire la possession d' « une âme raisonnable et immortelle, » et que « c'est donc une inhumanité » que de refuser de partager avec n'importe quel humain les moyens de venir à Dieu et de récolter le bonheur de leur âme éternelle.<sup>52</sup> Dans la partie occidentale de l'île, où les Jésuites avaient établi une mission pour les esclaves, toujours en activité dans les années 1730, ses opinions ont sûrement été perçues de manière moins controversée,<sup>53</sup> mais Basse-Terre était loin. C'est possible que l'opinion locale était plus proche de celle exprimée par le supérieur des Frères mineurs capucins aux Antilles, à savoir que les prêtres paroissiaux devraient instruire les esclaves, mais encore de manière plus importante qu'ils devraient établir « une discipline, ou plutôt une punissance publique, pour des negres empoisonneurs, pour les negres marrons, et pour les negresses qui se font avortées. »<sup>54</sup>

L'augmentation des concours parmi les académies françaises a peut-être donné à Peyssonnel l'inspiration d'une nouvelle idée pour mettre en avant sa situation professionnelle. En 1746, il écrivit à plusieurs amis de jeunesse, de ceux qui avaient formé leur propre académie à Marseille, qui semblait-il, était tombée dans l'oubli. Jean-André suggéra un prix annuel pour l'Histoire de la Mer, co-parrainé par son frère, l'avocat Charles Peyssonnel, alors diplomate à Smyrne. Le prix serait un « poisson d'argent de la valeur de deux cent livres tournois, gravé sous le ventre aux armes ou devise de l'Académie de Marseille. » Il fut déçu d'apprendre que ses amis rejetèrent sa proposition, pensant qu'il avait de bonnes raisons de contribuer plus directement au développement de la science dans sa province d'origine.<sup>55</sup>

Peyssonnel avait aussi lu les nouvelles publications très intéressantes du naturaliste suisse Abraham Trembley sur la régénération spontanée de polypes d'eau douce, une espèce très proche des coraux qu'il aimait tant. Il avait l'espoir d'obtenir une certaine reconnaissance quand un membre haut placé de l'Académie de Paris, Bernard de Jussieu, décida

---

52. Peyssonnel, « Dissertation Physique et theologique », pp. 19-32.

53. Marcel Chatillon, « L'évangélisation des esclaves au XVII<sup>e</sup> siècle — Lettres du R.P. Jean Mongin », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* 61-62 (2018): 31-32, <https://www.erudit.org/fr/revues/bshg/1984-n61-62-bshg03486/1043829ar.pdf>.

54. FR ANOM Col. F<sup>5A</sup> 13/4, Résumé d'un projet de règlement sur la « conduite que les curés des colonies doivent tenir à l'égard des esclaves », du père Charles-François de Coutances, supérieur de la mission 29 septembre 1777. Cf. aussi ABENON, *La Guadeloupe de 1761 à 1759*, t. II, 443.

55. Le profil de Peyssonnel s'aligne avec le savoir émanant des Lumières, celui de milliers d'hommes et de femmes de l'élite qui cherchaient à participer aux concours académiques, espérant ainsi gagner des positions publiques ou travailler dans les colonies. Cf. Jeremy L. Caradonna, *The Enlightenment in Practice: academic prize contests and intellectual culture in France, 1670-1794* (Ithaca, NY: Cornell University Press, 2012). Une copie manuscrite de cette requête, intitulée « Projet de la fondation d'un prix pour quelque sujet relatif à l'histoire naturelle de la mer, proposé par Mr. Peissonnel, 1746 » peut être trouvée aux archives de l'Académie de Marseille/Bibliothèque, Portefeuille, 3-A-1. Dix ans après, il rendit publics sa proposition, le refus du groupe ainsi que sa réfutation avec ses traités sur les coraux et les courants océaniques [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, pp. 83-146.

de refaire les expériences de Trembley. Peyssonnel a très probablement dû patienter avec une certaine anxiété. Il avait partagé son manuscrit approfondi sur les coraux avec Jussieu et il savait qu'il était l'un des premiers à affirmer que ces derniers n'étaient ni des plantes, ni des pierres, mais plutôt des animaux vivants. Imaginez la déception de Peyssonnel quand il se rendit compte qu' « on n'y fit pas grande attention ». De Jussieu avait mentionné cette théorie de manière anonyme dans les mémoires de l'Académie, mais seulement incidemment et plus tard, il affirma qu'il ne voulut pas embarrasser son auteur en le nommant.<sup>56</sup>

En avril 1747, Peyssonnel observa que du côté face au vent s'élevait « un ras de marée peut-être le plus considérable qui ait jamais été... qui venoit du côté de l'Isle la Désirade. » Cela causa des dommages aux habitations du Moule, mais « la plus grande violence parut à huit lieues de là la long des Falaises » près de là où il habitait à Anse-Bertrand. L'anecdote la plus remarquable suivit. Peyssonnel mentionna être resté quelques mois plus tôt « chez les Sauvages qui habitent la haut de ces Falaises. » Certaines vinrent chez Peyssonnel et, de ses mots :

« me firent voie l'endroit où une de leurs chevres avoit été noyée par l'eau de la mer qui étoit parvenue à cette hauteur. Jugez quelle devoit être l'agitation de la mer & la fureur de les vagues pour avoir pû porter les eaux à deux ou trois cens pieds de hauteur, & y transporter même de sable en assez grande quantité . Cette mer agitée força les limites que Dieu lui a données, continuant son cours de long de la côte...<sup>57</sup> »

Il continua par décrire qu'il trouva un grand nombre de madrépores (des créatures maritimes qu'il avait étudiées), presque à mille pieds à l'intérieur des terres, mais il sembla se surprendre lui-même: « ici je m'arrête, n'osant pas raconter la fin de ce ras de marée, je crains de n'être pas crû, parce que je ne comprends pas moi-même comment ce que j'ai vû a pû arriver, ni en deviner les causes, ce que je vais [sic] dire choque le bon sens & la raison, cependant c'est la vérité. »<sup>58</sup>

La question de la vérité et de la crédibilité doit avoir été une priorité dans son esprit en 1748 quand on lui demanda de faire une seconde visite à des lépreux de La Désirade. En fait, c'était dans les manuscrits de la British Royal Society que j'ai appris pour la première fois que lui et un autre médecin du roi<sup>59</sup> arrivé récemment avaient été envoyés faire cette seconde visite, pour fournir des nouvelles sur leur progrès vingt ans après et des recommandations pour le futur. Dans une lettre à M. de Dumonville, il exprima sa détresse sur la façon dont on s'occupait d'eux,

---

56. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, p. 78. Les découvertes de Trembley furent l'objet de recherches récentes. Virginia Parker Dawson, *Nature's Enigma: The Problem of the Polyp in the Letters of Bonnet, Trembley and Réaumur* (Philadelphia: American Philosophical Society, 1987); Aram Vartanian, « Trembley's Polyp, La Mettrie, and Eighteenth-Century French Materialism, » *Journal of the History of Ideas* 111, 3 (1950): 259-28; Marc J. Ratcliff, « Abraham Trembley's Strategy of Generosity and the Scope of Celebrity in the Mid-Eighteenth Century, » *Isis* 95,4 (2004): 555-575.

57. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, pp. 220-22.

58. [Peyssonnel,] *Traduction d'un article...*, p. 223.

59. Pour la nomination en janvier 1746 de M. Dumonville au poste de médecin du Roi à la Guadeloupe, cf. FR ANOM Col. C<sup>7A</sup> 15, F<sup>o</sup> 148.

particulièrement les difficultés sociales plus importantes auxquelles ils pourraient être confrontés :

« ...decider du sort d'une personne, l'exclure pour toujours, ou laisser cette societe exposée a s'infecter par la Communication et le libre Commerce avec les Malades, voila de quoi faire trembler un honnête homme.... je vous assure monsieur que je n'ay guere vû de commission si delicate et sy perilleuse que celle cy. On dit ordinairement que la terre cache nos [odeveties], icy le tems les decouvre et les manifeste, et ce tems est tres long, l'on reste plusieurs années dans une perplexité cruelle.<sup>60</sup> »

Peyssonnel exprima sa frustration face au fait que les gens en Guadeloupe (et au-delà) étaient catégoriquement divisés sur la question de savoir si les malades à La Désirade étaient réellement atteints de la lèpre ou non, certains tenaient en haute estime la théorie de Bordegaraye sur le « scorbut du terre », et d'autres voyaient cela comme « une verole inventéee maltraitee. »<sup>61</sup>

« ...il nous sera bien difficile de nous preserver de la haine des familles entieres, dont nous aurons déclaré les parents infectés de cette maladie, je l'ay ressentie plusieurs fois cette injuste haine, et jay souvent été accablé de coups que ne pouvois parer parce que ceux qui les portoient avoient le bras caché et puissant, il m'est revenu tout ce qu'on disoit de ma complaisance pretendue pour les uns, de mon ignorance pour d'autres decisions, mais ne n'ay jamais ecouté que ma propre conscience, c'est elle seule que jay aprehendé, c'est le seul censeur terrible pour moy, et qui regle ma conduite, tous les discours, tout ce que la Calomnoe, la haine, l'esprit de vengeance ont vomi contre moy , je l'ay regardé comme le desagréable de la commission a quoy je m'étois toujours attendu, dieu veuille monsieur nous en preserver dans cette seconde visite.<sup>62</sup> »

Accompagné de Dumonville, Peyssonnel retourna à La Désirade pour procéder à une analyse détaillée de la communauté lépreuse en exil. En outre, ils admirèrent qu'il était inutile pour des questions de réglementation, de se demander si la maladie pouvait être reliée à une aire géographique de l'Afrique de l'Ouest :

« ...nous navons pu reconnoistre qui cette maladie fut particuliere a aucune nation de la guinée parce que nous avons trouve des negres ladres de tout payis les uns senegalais les autre congo, Loango, juda, mine et autres nations et quelles [est] de meme nature chez les negre creoles ou nes dans les isles. Cette decouverte peut estre danc tres grand utilite 1° Les marchands [auv]tes et instruits de ces taches n'acheteront plus de negres taches en guinée 2. quand meme ils en acheteroient on pourra les [ecorter]

---

60. RSA, L&P.III.214 – Peyssonnel, Lire 3 Feb 1757, « A visitation of leprosy at Guadeloupe. Two memoires – letters to M Dumenville, » p. 8. Dans une autre Copie de la Lettre du S<sup>r</sup> Peyssonnel medecin du Roy, a Monsieur le Marquis de Caylus le 1 mars 1749, il admit que « je craignoit d'avoir été trop rigide dans ma premiere visite, La Seconde m'a fait voirs que javois pesché par douceurs et je crans de n'avoit fait la même faute dans celle cy. Mais letat de visiteur ést Bien rude et Bien Embarrassant, condamen ou absoudre sout des points bien delicats, je tremble lors qu'il faut que je prononce ... ». Archives nationales de France (ci-après nommé ANFr), Marine G/102, No. 116. Traité de la Lepre à la Guadeloupe. Par M. Peyssonnel, p. 23.

61. RSA, L&P.III.214, p. 12.

62. RSA, L&P.III.214, pp. 9-10.

et Leur deffendre l'entrée dans les isles por les visites que lon fait aux vaisseaux negriers venant de guinée.<sup>63</sup> »

Il est fort probable que les relations sociales de Peyssonnel l'avaient informé de cette approche plus conservatrice de réglementation de la traite négrière. Après tout, ces relations locales déterminaient sa survie économique et les choix d'alliances matrimoniales pour ses filles, bientôt toutes majeures.

Alors que ces considérations locales étaient prioritaires pour préserver l'héritage familial, Jean-André Peyssonnel se devait aussi de penser à son héritage académique en métropole. Il envoya une série d'observations sur l'éducation des enfants en réponse au concours lancé en 1749 par l'Académie de Marseille dont le sujet était l'éducation, rassemblant un total de 18 lettres que lui et ses amis avaient échangé sur l'île.<sup>64</sup> Au début de l'année 1751, il décida d'essayer de se lier avec « My lords et Messieurs » à la Royal Society de Londres en Angleterre. Frustré par la communauté scientifique de son propre pays, il prit contact avec la République des Lettres à l'étranger qu'il admirait pour l'échange libre des informations entre gens « de quelques états nation ou religion qu'ils puissent estre. »<sup>65</sup> Peyssonnel a sûrement ciblé la Royal Society parce que cette dernière avait des personnes capables de relire et de critiquer des textes en langues étrangères et un médecin nommé William Watson, avait travaillé en étroite collaboration avec Trembley sur les polypes. Dans la première publication de ses observations sur les coraux, Watson dit de Peyssonnel qu'il était une figure sympathique, incluant sa demande obséquieuse de pardonner les erreurs liées à sa situation actuelle :

« ... et que moy retiré en qualité de medecin botaniste entretenu par mon Roy, dans les indes occidentales, n'ay pas les moyens de parfaire mon ouvrage, faute de livres et encore plus faute d'avis, de Conseils et meme d'une judicieuse critique qui puisse m'obliger d'expliquer ce que je puis dire d'obscur, et de corriger les fautes que je puis faire, j'ose prendre la liberté de m'adresser à vous, My lords et Messieurs, vous priant de vouloir inserer dans vostre tresor litteraire cet ouvrage si vous l'en juger digne.<sup>66</sup> »

En 1752, Jean-André assista fièrement au baptême de sa première petite-fille, Jeanne-Élisabeth-Justine Ruillier (beaucoup d'autres suivront).<sup>67</sup> Il a dû être tout aussi fier d'apprendre que la Royal Society

---

63. ANFr, Marine G/102, No. 116. *Traité de la Lepre à la Guadeloupe*. Par M. Peyssonnel, p. 38-39.

64. RAMPAL, « Une relation inédite du voyage en Barbarie du médecin naturaliste Marseillais Peyssonnel », p. 13-14.

65. RSA, L&P II:229. Dr. Peyssonnel to the R[oyal] S[ociety], Guadeloupe, 1er mai 1751. Reçu le 19 mars 1751/[?]. Peyssonnel envoya une lettre similaire au secrétaire de la Royal Society, Cromwel Mortimer, le flattant d'être un « Docteur et Savant tres celebre, » et présentant sa propre situation à travers le traité de son père sur le mécanisme et sa situation familiale à Marseille. Peyssonnel to Mortimer, 1 May 1751, British Library, Add. MS 4443, Vol. XII. 1663-1765, f. 39. Cf. aussi Lorraine Daston, « The Ideal and Reality of the Republic of Letters in the Enlightenment, » *Science in Context*, 1991, 4:367-86. See also BL Add Ms. 4441, 1 May 1751, Letter to Cromwel Mortimer, 1751.

66. *RSPT*, 47 (1753): 446.

67. Sa première petite-fille, Jeanne-Élisabeth-Justine, est née de sa fille aînée Jeanne-Thérèse de Peyssonnel, et baptisée le 13 oct. 1751 (f. 48); Jeanne-Thérèse et son mari Étienne Ruillier eurent cinq enfants en tout: Sauveur André, baptisé le 5 mars 1753 (f. 54); Gabriel François

l'accepta comme membre et en 1761, publia un long extrait de son manuscrit sur les coraux dans son journal, le très célèbre *Philosophical Transactions*. La Royal Society finira par publier neuf autres courtes observations écrites par Peyssonnel, certaines anciennes, d'autres nouvelles, au cours des années 1750.<sup>68</sup>

Est-ce que ces réussites locales et internationales permirent de le raser ? En 1754, Peyssonnel eut l'opportunité d'utiliser ses compétences en botanique pour aider le gouverneur de l'île fraîchement arrivé, le chevalier Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar de Riquety, mais ce dernier décrivit Peyssonnel comme étant « enervated and discouraged » car isolé des cercles scientifiques de la métropole<sup>69</sup>, mais peut-être pas complètement découragé. Il fut finalement invité à Paris pour donner une conférence à l'Académie royale lors d'un voyage familial à Paris peu de temps après.<sup>70</sup> Il commença ensuite une correspondance avec l'Académie de Bordeaux en 1756.<sup>71</sup> Pendant son séjour en France, il fit faire un portrait pour une gravure ornementale qu'il espérait ajouter au frontispice d'une nouvelle publication en français de son *Traité de Corail*.<sup>72</sup> Il saisit aussi

---

Alexandre, baptisé le 21 avr. 1754 (f. 58); Louise Jacqueline, baptisée le 28 oct. 1755 (f. 65) et Anne-Louise-Ursula, baptisée le 23 mars 1757 (f. 70). La fille puinée de Peyssonnel, Marie-Louise et son mari Étienne Douillard eurent sept enfants: Étienne-André, baptisé le 13 sept. 1753 (f. 54); Pierre, baptisé le 13 aout 1755 (f. 59v); Louis-Jean-Baptiste, né le 3 avr. et baptisé le 16 avr. 1760 (f. 83); Jeanne-Thérèse, baptisée le 14 fév. 1762 (f. 90v), enterrée en mars 1762 (f. 91); Pierre-Henri, baptisé le 26 fév. 1763 (f. 94). État civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1.

68. Ses publications dans le *Royal Society Philosophical Transactions* sont (par ordre chronologique de publication): Vol. 47 (1751): « An Account of a manuscript treatise, presented to the Royal Society, entitled, *Traité de corail* ... that is to say A Treatise Upon Coral, and several other Productions furnish'd by the Sea, in order to illustrate the natural History thereof, by the Sieur de Peyssonnel, M.S. Correspondent of that Royal Acad. of Sciences of Paris, that of Montpellier, and that of the Belles Lettres de Marseille; Physician-Botanist, appointed by his Most Christian Majesty in the Island of Guadeloupe, and heretofore sent by the King to the Coasts of Barbary for Discoveries in Natural History. Extrait et traduit du français par M. William Watson, F.R.S. » pp. 445-69; *RSPT* Vol. 49 (1755-1756): « Observations Made upon the Brimstone-Hill (in French La Souffriere), in the Island of Guadeloupe, » pp. 564-79; « Observation on the Currents of the Sea, at the Antiles [sic] of America, » pp. 624-639; *RSPT* Vol. 50 (1757-58): « An Account of the Visitation of the leprous Persons in the Isle of Guadaloupe: In a Letter to Mons. Damonville, Counsellor and Assistant-Judge in Martinico, » pp. 38-49; « Observations on the *Limax non cochleata* Purpurer serens, The Naked Snail-Producing Purple, » pp. 585-89; « New Observations upon the Worms that form Sponges, » pp. 590-95; « Observations on the *Alga Marina latifolia*; the Sea Alga with broad Leaves, » pp. 631-35; « Observations upon a slight Earthquake, tho' very particular, which may lead to the Knowledge of the Cause of great and violent ones, that ravage whole Countries, and overturn Cities, » pp. 645-58. « Singular Observations on the Manchenille Apple, » p. 772-73; « Observations on the *Corona Solis Marina Americana*, the American Sea-Sun-Crown, » pp. 843-45; *RSPT* Vol. 51 (1759-1760): « Observations on the *Sea Scolopendre*, or Sea Millepes, » pp. 35-37.

69. Loïc Charles and Paul Cheny, « The Colonial Machine Dismantled: Knowledge and Empire in the French Atlantic, » *Past & Present* 219, no. 1 (2013): 139.

70. Archives de l'Académie Royale des Sciences (Paris), Procès-verbaux des séances de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1756, 28 janvier 1756, p. 47.

71. Concernant la courte période où il a correspondu avec l'Académie de Bordeaux: cf. P. Barrière, *L'Académie de Bordeaux: Centre de culture internationale au XVIIIe Siècle (1712-1792)* (Bordeaux & Paris: Éditions Bière, 1951), 44, 66-67. Les quelques documents restant à Bordeaux incluent: « Sur la politesse; Relation d'un ouragan à la Martinique; Observations sur la grande algue marine » (1756). Bibliothèque de Bordeaux, Ms 828/020.

72. « Une relation inédite », p. 15. Portrait à la Bibliothèque Nationale, cabinet des estampes, catalogue alphabétique des portraits et oeuvre de Fessard.

l'opportunité d'être à Paris pour s'assurer qu'il avait une copie des titres de noblesse de sa famille, d'abord demandée par son frère Charles, mais qui n'étaient pas actés pour Jean-André et sa famille en Guadeloupe. Dans l'administration française coloniale et également dans les académies, la position et la réputation acquise d'une personne étaient capitales, mais avoir la réputation d'être un gentleman était encore plus importante.<sup>73</sup> Quel soulagement de voir que lui et sa famille vivaient maintenant « avec jouissance de tous les privilèges et autres droits attachés à la noblesse ».<sup>74</sup>



Figure 3: Dr. Jean-André Peyssonnel (1694-1759)

Gravure par Jacques Charles Allais, fl. ca. 1704-ca. 1759. De R. Burgess, *Portraits of doctors and scientists in the Wellcome Institute* (London 1773), n° 2294.1. Librairie Wellcome n° 7814i, <https://wellcomecollection.org/wor:s/rchbnjrr9>

De retour en Guadeloupe, Peyssonnel continua à consigner ses observations, la première (en décembre 1756), sur la qualité de certaines

73. Steven Shapin, *A Social History of Truth: Civility and Science in Seventeenth-Century England* (Chicago & London: University of Chicago Press, 1985).

74. FR ANOM COL A 6, f. 253, Arrêt qui déclare que l'arrêt rendu le 16 juin 1743 en faveur de Charles Peyssonnel concerne aussi son frère, Jean-André Peyssonnel, médecin du roi à la Guadeloupe ; en conséquence, ce dernier est relevé des omissions de qualification de noble et est maintenu, ainsi que sa postérité, dans les titres et qualité de noble, avec jouissance de tous les privilèges et autres droits attachés à la noblesse (n° 7). (23 avril 1756).

herbes qui annulaient les effets toxiques des fruits du mancenillier, autrefois utilisés par les Caraïbes (disait-on) pour empoisonner leurs flèches. Il confia comment son superviseur avait presque péri d'avoir goûté quelques fruits de cet arbre, et en serait mort, sauvé in-extremis par un esclave de sa plantation qui était aussi docteur et savait quelle herbe avait un effet purgatif. Il envoya ces observations à la communauté scientifique française et anglaise. Son nouveau bienfaiteur parisien, « Monsieur Senac, conseiller ordinaire d'Etat, Premier medecin du Roy, sous Intendant des eaux minerales et medicinales de France, » lui fit une faveur dans ce cas mais ses observations sur le mancenillier seront les seules études scientifiques qui paraîtront à la fois dans des journaux britanniques et français.<sup>75</sup> À Londres, il trouva des amis plus fiables, comme William Watson, qui probablement faisait partie de ceux qui l'aiderent à publier une édition en langue française du résumé de ses observations sur les coraux (et inclut aussi une réponse glaciale à la réfutation de l'Académie de Marseille à propos de sa proposition de lancer un concours maritime).<sup>76</sup> En janvier 1757, il envoya à Londres des notes qu'il avait prises à propos d'un petit tremblement de terre qu'il ressentit près de sa maison à Anse-Bertrand, des observations qui, pensait-il fièrement, pourrait aider « les savants, qui cherchent à trouver la cause des tremblements de terre, depuis celui qui a terriblement détruit la ville de Lisbonne. »<sup>77</sup>

Grâce à une productivité accrue, il continuait à compiler du matériel et à l'envoyer à l'étranger. Il travaillait sur un traité sur les vers de Guinée, incluant à la fois des observations de première main venant de 1727 et des notes compilées à partir de voyageurs comme le Père Labat, de chirurgiens impliqués dans la traite négrière et de docteurs comme

---

75. Peyssonnel, « Observation Sur les effets pernecieux des pommes de Mancenilier, & sur la vertu salutaire des feuilles du Medicinier ; adressée à M. Senac, Conseiller d'Etat ordinaire, premier Médecin du Roi, & Surintendant des Eaux minerales de France. » *Recueil périodique d'observations de médecine, de chirurgie et de pharmacie* no 7 (1757), p. 411-12. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?90145x1757x07>. Une version plus complète fut publiée dans *Philosophical Transactions*, Vol. 50 —cf. note 64.

76. La version anglaise du traité était intitulée « An Account of a manuscript treatise, presented to the Royal Society, entitled, *Traité de corail* ... that is to say A Treatise Upon Coral, and several other Productions furnish'd by the Sea, in order to illustrate the natural History thereof, by the Sieur de Peyssonnel, M.S. Correspondent of that Royal Acad. of Sciences of Paris, that of Montpellier, and that of the Belles Lettres of Marseilles; Physician-Botanist, appointed by his Most Christian Majesty in the Island of Guadeloupe, and heretofore sent by the King to the Coasts of Barbary for Discoveries in Natural History. Extracted and translated from the French by Mr. William Watson, F.R.S. » pp. 445-69; *RSPT* Vol. 49 (1755-1756); la version française publiée (citée dans cet article) est [Jean-André Peyssonnel,] *Traduction d'un article des Transactions philosophiques, Sur le Corail. Projet proposé à l'Académie de Marseille Pour l'establissement d'un Prix pour une Dissertation sur l'Histoire Naturelle de la Mer, avec la réponse de l'Académie, & une Lettre sur cette réponse. Diverses Observations Sur les courans de la Mer, faites en différens endroits* (Londres, 1761).

77. "... the learned, who are endeavouring the cause of earthquakes, since that dreadful one, which destroyed the city of Lisbon." Je n'ai pas encore trouvé la version originale de ce petit article: « Observations upon a slight Earthquake, the very particular, which may lead to the Knowledge of the Cause of great and violent ones, that rave whole Countries, and overturn Cities. By John Andrew Peyssonel, M.D. F.R.S. Translated from the French, » *Philosophical Transactions*, Vol. 50 (1757-1758), 645-648.

Ambroise Paré et Jean-Damien Chevalier de Saint-Domingue.<sup>78</sup> Peyssonnel mit à jour ses propres observations détaillées sur le processus d'extraction en 1758, en rapportant un cas qu'il étudia trois mois. Dans une autre partie de ce traité, datée du 1<sup>er</sup> janvier 1757, il rassembla quelques pensées sur « quelque nation de nègres étaient plus sujets aux ver du guinée. » Il y valorisa autant le témoignage oculaire de ses esclaves que ceux de célèbres voyageurs en Afrique du nord: « un de mes nègres hibau [Ibo] de nation m'a assuré quelle [ver du guinée] étoit commune dans son cartier qui est au Commencement de la Coste dor »; d'autres :

« ... mon nègre Jacques hebaut dit que ces vers sont communs dans son pays que son frere ou a eu sept, mon negre Malic Sénégalais dit cette maladie tres connue dans sa region m'a negresse senegalaise ou mazinga non seulement en avoit ete infectée dans son pays mais elle raporte que sa mere y etoit sujette.<sup>79</sup> »

Il remarqua aussi que les cas de ver de Guinée avaient considérablement réduit avec l'arrivée de nouveaux Africains quand « la guerre avec l'Angleterre a beaucoup interrompu le commerce, » mais ne fit aucune mention que la traite négrière pourrait faire cesser ces malheurs.<sup>80</sup> Dans l'introduction de sa copie complète, il dédicaça ce traité à Monsieur Senac, son bienfaiteur à Paris. Il est révélateur qu'aujourd'hui le manuscrit soit gardé à la British Library. Peyssonnel a peut-être pensé que ses travaux seraient plus en sécurité en Angleterre qu'en France à cause des dernières attaques anglaises en Martinique et ensuite en Guadeloupe de janvier à mai 1759 pendant la guerre de Sept Ans. Quand ce traité décousu de 395 pages sur le ver de Guinée arriva à la Royal Society, le traducteur (probablement Watson), ne sut pas quoi faire, étant donné que « les Exemples qu'il récite, plusieurs fois ^à la suite^, le remède employé pour traiter ceux qui sont atteints de ce ver : et bien qu'il n'apparaît aucune différence essentielle quant à la méthode de Remède, il faut Seulement faire attention à enrouler délicatement le ver autour d'un bâton de plomb, ou d'un morceau de Plomb, chaque jour, en faisant attention à ne pas le casser, jusqu'à ce qu'il soit entièrement tiré, d'une façon particulière ; il donne cependant suffisamment de détails pour ne pas omettre sa dernière partie dans chaque Observation.<sup>81</sup>

Rien de ce vaste traité n'a jamais été imprimé, ni en France ni en Angleterre. Sa famille traversait alors aussi une période difficile. C'est Jean-André qui écrivit une annonce de décès et un hommage à son frère

---

78. British Library, Add Ms. 4220. Jean André du Peyssonnel. « Traitté ou dissertation sur le Dragon ou dragoneau, Draco sive Draconculus Persarum, veine de Medine des Arabes, vena Medinensis Arabum, ver lutonie ver soye des mioldernes vulgairement appellé dans les lles de l'Amerique, ver de Guinée », c. 1758, ff. 5-11.

79. Ibid., pp. 228, 230, 283.

80. Ibid., f. 15v.

81. "...the Cases he recites, many times ^over^, the method of treating those who are afflicted with this worm: and altho' there appears no essential difference as to the method of Cure; being Only to be careful of rolling the worm gently round a lead stick, or piece of Lead, every day, observing not to break it, til it is intirely drawn out, with a proper regiment; yet he is circumstantial enough not to omit the least part of it in every Observation." Traduction anglaise/ résumés de « Traitté ou dissertation sur le Dragon ou dragoneau, » British Library, Add. Ms. 4219, ff. 162-64v.

Charles Peyssonnel, ambassadeur français à Constantinople, qui mourut en mai 1757 après avoir souffert cinq années durant d'une longue maladie.<sup>82</sup> En 1758, les deux filles aînées du Dr. Peyssonnel, Marie-Louise et Jeanne-Thérèse pleurèrent la perte de deux jeunes enfants âgés de moins de trois ans.<sup>83</sup> Cependant avant qu'il ne meure lui-même en décembre 1759, Peyssonnel participa aussi aux mariages de ses deux filles cadettes, donnant Marie-Rose-Élisabeth en mariage à une famille de commerçants ayant des liens avec Bordeaux et la Martinique, et Marguerite-Rosalie (nommée d'après sa mère) à un autre fils de son vieil ami le lieutenant Étienne Ruillier.<sup>84</sup> La mort de Jean-André Peyssonnel la veille de Noël 1759<sup>85</sup> survint juste avant que son rôle en tant que patriarche ne puisse se réaliser pleinement. Deux ans après, son seul fils survivant, portant maintenant le titre de « Sauveur Germain de Peyssonnel Écuyer, Sieur de Guilan, » épousa Eugénie Roujol, s'alliant ainsi avec une autre famille de l'élite créole.<sup>86</sup>

82. Académie de Marseille, Bibliothèque/Archives « Charles de Peyssonnel », Histoire Littéraire et Académique de 1751 à 1760, Portefeuille 3-A-1.

83. État civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1. Louis Jean-Baptiste Douillard, enterré le 10 sept. 1758 (f. 75); et Anne Louise Ursula Ruillier, enterrée le 22 nov. 1758 (f. 77).

84. État Civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1, f. 79, 81. 6 juin 1759, Marie-Rose-Elizabeth PEYSSONNEL et Jean-Baptiste-René MERTENS, natif de la ville de Bordeaux, négociant en cette paroisse, fils de M. André MERTENS négociant au Bourg Saint-Pierre de l'île Martinique et Renée Perry; mariés le 17 nov. 1759 furent Marguerite-Rosalie du PEYSSONNEL et M. Pierre [CLAIR] RUILIER, natif de la paroisse St Bertrand, fils de M Etienne Ruillier, lieut de Cavalerie et Dame Anne-Marguerite Douillard. Marguerite-Rosalie et son mari verront leur premier enfant, Pierre-Étienne Germain, se faire baptiser presque un an après, le 8 déc. 1760, avec deux enfants du défunt Dr. Peyssonnel comme parrain et marraine: [Sauveur Germain] Peyssonnel « ecuyer » et la sœur aînée Jeanne-Thérèse (f. 85), leur second enfant était Rose-Élisabeth, baptisée le 29 sept. 1762 (f. 93). Il est probable que Marguerite-Rosalie mourut en donnant la vie à Étienne André et Claire Ruillier, enfants jumeaux, car dans les registres paroissiaux les concernant, il est écrit que la mère est morte (f. 95). La fille aînée de Jean-André Peyssonnel, Jeanne-Thérèse, mourut l'année suivant et fut enterrée le 24 oct. 1764 (f. 99).

85. « Aujourd'hui le 12e de mois de février 1760, j'ay soussigné, missionnaire apostolique prestre capuchin, curé de la paroisse Saint-Bertrand de l'isle Grande-Terre Guadeloupe, posé icy l'acte mortuaire de feu messire Jean André de Peyssonnel agé de soixante-quatre a cinq ans, inhumé dans la chapelle Sainte-Rose, dependante de la susdite paroisse Saint-Bertrand, ne l'ayant point couché sur le present registre le jour de sa inhumation qui fut le dimanche vingt-quatrième decembre veille de Noël 1759, par la faute des parents qui ne se sont point présenté pour m'informer de son age et de sa patrie qui est Marseille, ville de France. Et ont signé Jacques Rigault, Fletcher Desrozier, frere Boniface curé. » État Civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1, f. 82. Cette chapelle fut le théâtre d'une fouille archéologique en 1995: cf. André Delpuech, « Archéologie historique en Guadeloupe. Une autre approche du passé antillais, » *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* 129 n° 3 (2001): 39-41.

86. État civil, Anse-Bertrand, Baptêmes, mariages, sépultures (1738-1796), 5 MI 2/1. Le 9 [janv. ?] 1761, Sauveur Germain de PEYSSONNEL Esq. Sieur de Guilan épousa Mlle Eugénie Roujol, fille du défunt S. Arnaud Roujol, habitant de Saint-Bertrand, et Demoiselle Anne Riviere (Ibid., f. 86). Les enfants de cette union incluent Élisabeth-Germaine, baptisée le 25 mai 1762 (f. 92); René-André Sauveur, baptisé le 24 aout 1763 (f. 95); Jean-Jacques, baptisé le 4 sept. 1764 (f. 98) et enterré 10 jours plus tard (f. 101); François né vers 1771, enterré le 9 janv. 1773 (État Civil, L'Anse-Bertrand 1766-1774, f. 1); Rose-Sylvestre, baptisée le 30 aout 1772 (f. 8); et Eugène mort en 1774 (f. 102). L'autoproclamé Sieur de Guilan a perdu sa femme, âgé de 40 ans, lors de l'accouchement de leur dernier enfant, une fille, Félicité, les deux enterrées le 18 janv. 1775 (f. 102v, 105v). Quelques remarques sur cet héritier Peyssonnel pourraient être intéressantes dans l'optique de futures recherches. En 1773, Sauveur Germain de Peyssonnel se plaignit aux tribunaux locaux de Grande-Terre que cinq

Un homme de son temps, Jean-André Peyssonnel représente, de plusieurs façons, à la fois la face sombre et la face éclairée des Lumières. Il représenta la culture de son temps à travers ses écrits prolifiques et méticuleux sur de nombreux sujets d'histoire naturelle, qui, il l'espérait, mènerait à une plus grande connaissance et réputation parmi ses pairs. Sa vie nous permet de voir comment des jeunes membres de l'élite française construisirent des relations de confiance avec des bienfaiteurs royaux, gagnèrent de hautes positions dans les colonies, et parvinrent à reconstruire un réseau social local à travers le mariage dans les colonies, même quand leurs liens avec Paris étaient mis à l'épreuve par la distance et la déception. Des hommes comme lui, loin de la métropole, devaient parfois développer des réseaux alternatifs au sein de la grandissante République des Lettres ; ainsi, leurs articles, pour beaucoup non publiés, pouvaient être disséminés à travers l'Europe et (parfois) l'Amérique. Mais il représentait aussi une certaine norme parmi les hommes de science français, tempérant leurs critiques initiales sur l'esclavage américain quand ils ont réalisé à quel point ces critiques pouvaient être dommageables pour leurs carrières et leurs moyens de subsistance. Il était en effet plus opportun de trouver des raisons pour soutenir l'expansion de l'esclavagisme et le dénigrement des personnes d'ascendance africaine. Sans prendre en compte tous les aspects de la vie de Peyssonnel, notamment la façon dont il négocia des alliances sociales grâce à sa famille grandissante, et les manières dont les esclaves africains pénétrèrent tous les aspects de la vie dans les colonies, nous passerions sûrement à côté de l'héritage le plus trouble du siècle des Lumières en Guadeloupe.

---

de ses esclaves s'étaient enfuis en bateau à Porto-Rico ; il demandait de l'aide car ses tentatives pour les ramener avaient été stoppées par les autorités espagnoles qui affirmaient que les fugitifs appartenaient au Roi. FR ANOM Col. C<sup>8A</sup> 72 F<sup>o</sup> 172-77, Traite et esclavage (24 avril 1771). Déclarations faites devant M. de Lacedpède, sénéchal et juge de la Grande-Terre, au sujet du marronnage de sept nègres appartenant aux sieurs Peyssonnel, Avril et Barreau, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401mgfkkkc> ; FR ANOM Col. C<sup>8A</sup> 72 F<sup>o</sup> 170, n<sup>o</sup> 92 – Basse-Terre, 18 septembre 1773. Transmission d'un nouveau placet remis par les sieurs de Peyssonnel, Avril et Barreau, de la Guadeloupe, qui réclament sept de leurs nègres réfugiés à Porto-Rico, <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401icbgee> ; FR ANOM Col. C<sup>8A</sup> 72 F<sup>o</sup> 171. Placet remis par Sauveur Germain de Peyssonnel, sieur de Guillou, Jean Avril, officier de milice, et Étienne Barreau, négociant, tous habitants de la Grande Terre de la Guadeloupe, par lequel ils demandent le secours du gouvernement pour récupérer sept de leurs nègres qui se sont enfuis à Porto-Rico (vers 1773), <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401lfenlha>. Aussi, il est possible que Sauveur Germain de Peyssonnel effectua plusieurs voyages à Bordeaux dans les années suivantes, au moins une fois avec d'autres esclaves et rentra en France pour de bon entre 1794 et 1802. Cf. H. VOILLAUME, « Un marseillais aux Antilles, » 51.